En cas de difficultés dans votre quotidien

Appelez la hotline de la Centrale des solidarités
0800 30 30 38

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est face à une difficulté ou lorsqu'on a une question ou besoin d'aide.

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à tous les habitant.e.s du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de violence conjugale, de difficultés administratives ou d'isolement. Elle donne aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes dans le canton de Vaud.

Selon votre demande, des professionnels vous accompagnent par téléphone ou par email et vous mettent en relation avec les aides et services adéquats. L'appel est gratuit et confidentiel. Les répondant.e.s peuvent également aider à prévenir des situations de précarité ou leur dégradation.

La Centrale des solidarités conseille aussi les professionnel.le.s qui recherchent des informations sociales et médico-sociales utiles pour les personnes qu'ils accompagnent.

Les répondant.e.s de la hotline sont des professionnel.le.s du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Hotline Centrale des solidarités : du lundi au vendredi 9h - 12h30, 13h30 - 17h30 tél. 0800 30 30 38 ou centralesolidarites@avasad.ch www.vd.ch/centrale-solidarites

La Centrale des solidarités est financée par le Canton de Vaud. Elle a été mise en place en collaboration avec l'AVASAD et avec l'appui de toutes les communes vaudoises, des régions d'action sociale et des institutions suivantes : Caritas Vaud, Centre Social Protestant (CSP), Croix-Rouge, Bénévolat-Vaud, Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro-XY et Entraide familiale vaudoise.

La hotline est un outil d'accompagnement et d'information complémentaire au programme « Vaud pour vous », qui vise également à améliorer l'orientation et l'accompagnement de toute personne confrontée momentanément ou durablement à des difficultés sociales ou médico-sociales.

La Municipalité